



19 mars 2018

Communiqué de presse :**Suppression partielle du sens unique autour de la Basilique
Droit de réponse**

La commune de Berchem-Sainte-Agathe, par l'intermédiaire de son Bourgmestre Joël Riguelle, exprimait il y a quelques jours son mécontentement par rapport à la décision du Ministre Smet de maintenir le sens unique dans l'avenue du Panthéon sur le tronçon entre l'avenue Charles Quint l'avenue de l'Hôpital Français.

Suite aux relais de cette information dans la presse, et notamment à la réaction de M. Yonnec Polet, conseiller communal berchemois, il est utile de corriger certaines incompréhensions dans ce dossier.

- 1) M. Polet prétend que Berchem est responsable de la situation actuelle mais il est utile de préciser que les seules décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins ont été relatives à une « mise à l'essai d'un sens de circulation sur le pourtour de la Basilique de Koekelberg et du parc Elisabeth situé sur les territoires des communes de Koekelberg et de Ganshoren ».

Le Collège n'a donc jamais marqué son accord sur un demi-test, dont on pouvait aisément prévoir qu'il serait voué à l'échec, mais bien sur un test complet qui n'a en réalité jamais été mis en œuvre (pourtour Basilique + pourtour Parc Elisabeth). D'initiative, le Ministre a lancé en 2017 un demi-test autour de la seule Basilique. Ce demi-test n'étant pas adapté, la Commune de Berchem-Sainte-Agathe ne peut que prendre acte de son démantèlement intégral pour un retour à la situation initiale et revendiquer la mise en place d'un contrat de mobilité pour fluidifier le carrefour. Elle ne peut toutefois accepter la solution actuelle qui consiste à simplement expédier le trafic vers Berchem.

- 2) M. Polet se fait le relais du mécontentement des Berchemois, pourtant l'administration communale n'a reçu à ce jour aucune plainte de Berchemois à ce propos.
- 3) Enfin, M. Polet prétend qu'un sens unique autour de la Basilique et du parc Elisabeth ne peut que générer davantage de chaos. On rappellera pourtant que le test de cette mesure est repris dans les Plans Communaux de Mobilité (PCM) des communes de Ganshoren et Koekelberg (avalisés par Bruxelles Mobilité), soutenu par une étude spécifique de simulation de trafic (Bruxelles Mobilité), et même prôné comme nécessité par d'autres bureaux d'études en charge aujourd'hui de l'accompagnement des travaux de rénovation du tunnel Léopold II.

En conclusion, M. Riguelle réaffirme que la suppression du test autour de la Basilique avec le maintien du sens unique limité entrainera une augmentation de trafic qui sera (très bientôt) préjudiciable aux Berchemois.

Toute l'actualité de la commune sur www.berchem.brussels

Plus d'infos ?**Joël RIGUELLE**

Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe

0475/82.37.79 - joel.riguelle@berchem.brussels

Mireille WALSCHAERT

Responsable du service Communication

02/464.04.85 - 0493/74.26.73

mwalschaert@berchem.brussels